

18  
nov  
2025

JOURNÉE  
CONTRE LA

# PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi

## DOSSIER DE PRESSE

### CONTACT PRESSE :

Alice Dekker  
alice@alicedekker-rp.fr • 06 16 58 21 60

[www.journee-precarite-energetique.fr](http://www.journee-precarite-energetique.fr)

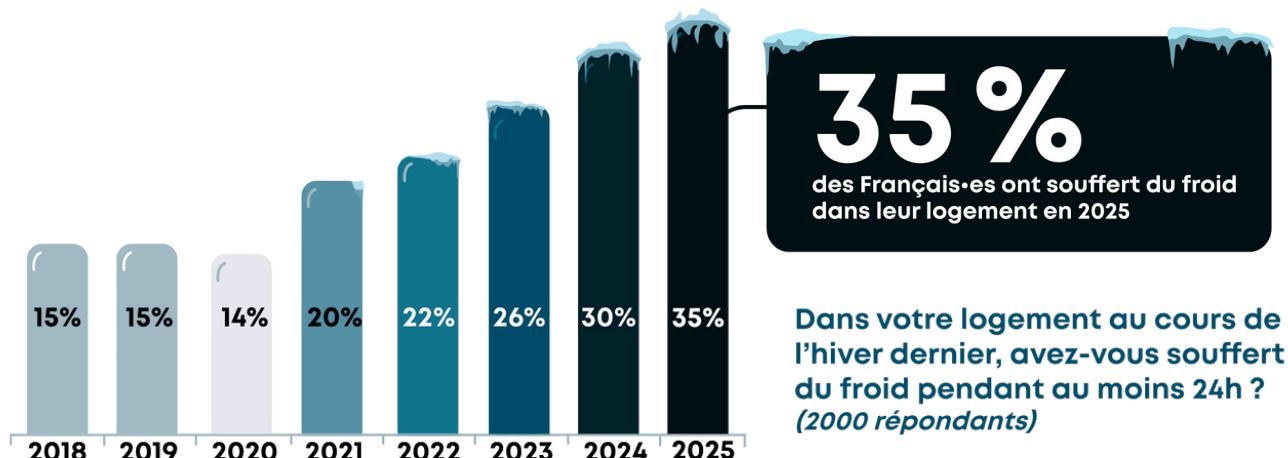
# SOMMAIRE

- **INTRODUCTION • PAGE 3**
- **LES CHIFFRES CLÉS • PAGE 4**
- **THÉMATIQUE DE L'ANNÉE : RETOUR À LA CASE DÉPART POUR MA PRIME RÉNOV' ? • PAGE 5**
- **BUDGET 2026 : COUPES DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE • PAGE 7**
- **OBLIGATION DE RÉNOVATION : ON AVANCE, DOUCEMENT... • PAGE 9**
- **AVEC LE DPE, LE GOUVERNEMENT JOUE AU MAGICIEN . PAGE 12**
- **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE D'ÉTÉ : UNE LOI BIENTÔT DISCUTEE À L'ASSEMBLÉE • PAGE 13**
- **QUAND LE LOGEMENT TUE ET REND MALADE... • PAGE 15**
- **VERS UNE NOUVELLE CRISE ÉNERGÉTIQUE ? • PAGE 16**
- **TÉMOIGNAGES • PAGE 19**
- **160 ÉVÉNEMENTS À TRAVERS TOUTE LA FRANCE • PAGE 22**
- **LES COMITÉS DE PILOTAGE ET DE SOUTIEN • PAGE 24**

# Le 18 novembre 2025 a lieu la 5<sup>ème</sup> édition de la Journée contre la précarité énergétique.

Lancée en 2020 à l'initiative de la Fondation pour le Logement des Défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre), cette journée nationale est pilotée par 19 organisations, dont Soliha, l'Observatoire national de la précarité énergétique, les Compagnons bâtisseurs ou encore Greenpeace France. Elle vise à rendre visible la précarité énergétique et interpeller les pouvoirs publics.

Car malheureusement en 2025, la précarité énergétique est encore trop d'actualité. Cette année, **36 % des Français ont eu des difficultés pour payer leurs factures d'énergie**, une hausse de 30% en à peine un an. Un autre triste record a encore été battu : **35 % des Français ont souffert du froid dans leur logement. C'est plus de 2 fois plus qu'en 2020**, année de lancement de la Journée<sup>1</sup>.



Si les prix de l'énergie ont enfin baissé après la crise énergétique, ils demeurent à un niveau élevé. Et les associations sont inquiètes : alors que les aides (déjà insuffisantes) comme le chèque énergie sont amoindries, sans mesures sociales et compensatoires, certains dispositifs nationaux et européens pourraient encore faire exploser les factures dans les années à venir. Les personnes en précarité énergétique paieraient le prix fort.

L'année dernière, vous étiez 160 organisateurs d'événements partout en France. En 2025, soyons nombreuses et nombreux à unir nos voix pour alerter sur le drame social, sanitaire et écologique qu'est la précarité énergétique.

<sup>1</sup> Baromètre énergie-info, Médiateur National de l'Energie, 2025

# Les chiffres clés



## 12 millions de personnes souffrent de précarité énergétique en France.

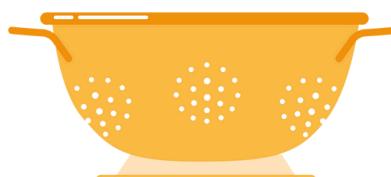
Avec l'accroissement de la précarité, la mauvaise qualité thermique de millions de logements et l'augmentation des coûts de l'énergie, de plus en plus de ménages ne parviennent pas à chauffer leur logement correctement.

## 226 000 logements rénovés financés par l'Anah au 3ème trimestre 2025.

La baisse des rénovations est surtout liée à celle des simples gestes. Les rénovations globales étaient à la hausse (avant la suspension de septembre).

**75 % des foyers réduisent leur chauffage** pour ne pas avoir de factures trop élevées. C'est 6 points de plus qu'en 2022.

*(Médiateur national de l'énergie, 2025)*



**4,2 millions de passoires thermiques** (classe F et G) en France métropolitaine.  
*(ONRE, 2025)*



**48 % des Français.es déclarent avoir souffert de la chaleur** dans leur logement pendant au moins 24 heures en 2025.

*(Médiateur national de l'énergie, 2025)*



**1,2 million d'interventions pour impayés de factures d'énergie** en 2024, dont 204 000 coupures d'électricité et 105 000 de gaz.

*(Médiateur national de l'énergie, 2025)*

# Thématique de l'année : Retour à la case départ pour MaPrimeRénov' ?



Alors que l'année dernière, les organisations de la Journée plaçaient beaucoup d'espoir dans la réforme qui augmentait les aides MaPrimeRénov', **elles dénoncent aujourd'hui les volte-faces de l'Etat qui impacteront directement les ménages précaires.**

Avant la réforme, un foyer très modeste en passoire thermique pouvait percevoir jusqu'à 20 000€ d'aide (hors CEE). Avec la réforme, cela montait à 63 000€. On tendait enfin vers un reste-à-chARGE zéro, condition essentielle à une sortie durable de la précarité énergétique. Mais c'était sans compter le "1 pas en avant, 3 pas en arrière" des derniers gouvernements...

**La réforme à peine lancée, le budget de MaPrimeRénov' baissait déjà d'1 milliard d'euros en 2025.** A la mi-année, les caisses pour la rénovation étaient vides. Et le gouvernement Lecornu présente un budget 2026 dans lequel MaPrimeRénov' perd encore 500 millions d'euros...

Les barèmes ont aussi baissé : ce même foyer très modeste n'est maintenant éligible qu'à 32 000€ d'aide maximum. Les ménages plus aisés voient leur taux d'aide divisé par 3, passant de 30 % à 10 %. La majorité des propriétaires bailleurs appartenant à cette catégorie de revenu, cette baisse est de mauvaise augure pour la rénovation des passoires thermiques à la location.

**Pour cette édition 2025, demandons au gouvernement de revenir aux ambitions initiales de la réforme de MaPrimeRénov' qui priorise les rénovations globales et les ménages précaires, avec un budget sincère à hauteur de 4 milliards d'euros.** Il n'y a pas d'économies à faire en matière de lutte contre la précarité énergétique, dont les bénéfices sociaux et écologiques sont largement connus.

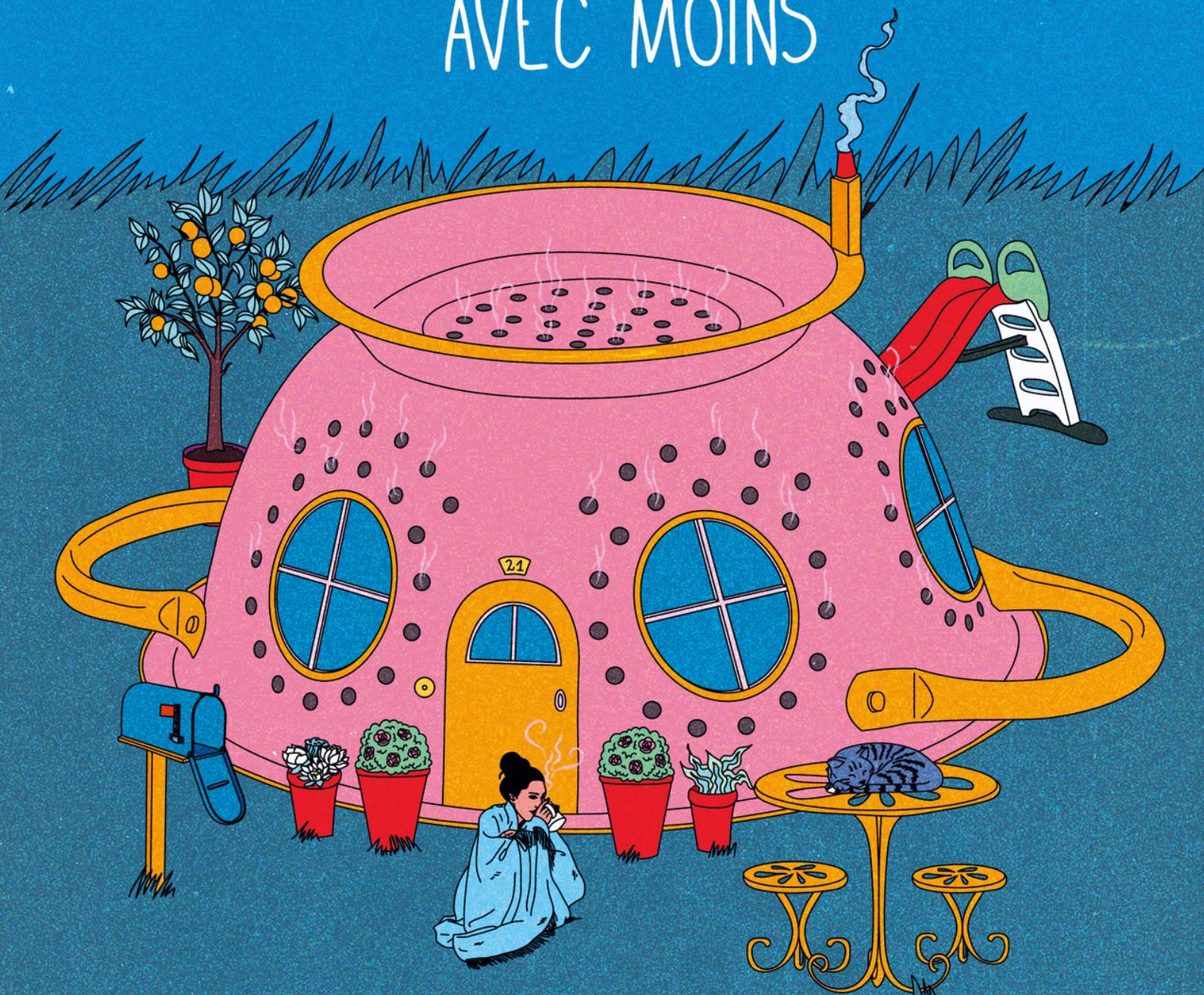
*En détricotant MaPrimeRénov', le gouvernement fait le choix de l'abandon social et climatique. Il balaie d'un revers de main tout un secteur économique et associatif qui s'est structuré pour conseiller et accompagner les personnes dans la rénovation énergétique de leur logement.*



Isabelle Gasquet, responsable plaidoyer  
efficacité énergétique au réseau Cler

LA FRANCE COMpte 4,2 MILLIONS DE LOGEMENTS  
PASsOIREs THERMIQUeS.

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT S'EST ENGAGé À LES ÉRADiQUER,  
LE BUDGET DÉDIé À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE BAISSE -  
ON NE PEUT PAS FAIRE PLUS  
AVEC MOINS



LE 18 NOVEMBRE, MOBILISONS NOUS ENSEMBLE  
CONTRE LA PRÉCARITé ÉNERGÉTIQUE



# Budget 2026 : coupes dans la lutte contre la précarité énergétique



L'Anah, agence gestionnaire des aides MaPrimeRénov', n'est pas la seule à accuser une baisse de son budget dans le projet de loi de finances 2026.

→ **Le chèque énergie perd 225 millions d'euros, c'est un quart de son budget. Cela pourrait bien se traduire par une baisse du nombre de bénéficiaires, qui étaient 5,6 millions en 2024.**

Cela fait plusieurs années déjà que le chèque énergie est délaissé, voire amoindri. Il s'agit pourtant de la principale aide pour les ménages au paiement des factures d'énergie, dans un contexte de hausse des prix. L'urgence n'est donc pas d'économiser 200 millions d'euros sur les plus précaires mais d'assurer la fonction protectrice de cette aide, à minima en indexant son montant sur l'évolution des prix de l'énergie.

*Malgré une forte mobilisation de la FNCCR dans le cadre des discussions sur la réforme des modalités de versement du chèque énergie, nous ne pouvons que regretter la dégradation effective du dispositif. Les documents budgétaires pour cette année font redouter une importante réduction de la cible des bénéficiaires du chèque énergie en 2025 et en 2026. Pour le PLF 2026, la FNCCR demande de rétablir - a minima - le budget 2024 consacré au chèque énergie. Et, si la cible des bénéficiaires de cette aide se restreint effectivement en 2025 et 2026, nous demandons au gouvernement de modifier les critères d'attribution du chèque pour maintenir le nombre de bénéficiaires. Cette aide est vitale pour des millions de ménages en difficulté.*



→ **Pour la rénovation thermique des logements sociaux, c'est 0€ !**

Si les logements sociaux sont moins souvent des passoires thermiques que les logements privés<sup>2</sup>, les habitants du parc social sont quand même plus à même d'être en précarité énergétique en raison de leurs plus faibles revenus. Ils sont aussi fortement touchés par la précarité énergétique d'été : en 2024, 4 locataires du parc social sur 10 ont déclaré que la température dans leur logement était inconfortable pendant les vagues de chaleur<sup>3</sup>.

Alors qu'il est essentiel que les bailleurs sociaux aient les moyens de produire des logements performants énergétiquement et de rénover l'existant, **les gouvernements successifs n'ont cessé de couper leurs financements**. Au congrès HLM de 2023, la promesse avait été faite de dédier 1,2 milliards d'euros sur 3 ans à la rénovation énergétique du parc social. Les 400 millions annuels se sont transformés en 200 millions, qui ont finalement été gelés.

**Dans le budget 2026, il ne reste aucun financement dédié à la rénovation énergétique du parc social.** Si le budget était voté en l'état, ce serait encore 750 millions d'euros de moins pour entretenir, rénover et construire des logements sociaux. Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, “*en l'état, les dispositions prévues dans ce projet de loi de finances pour 2026 concernant les bailleurs sociaux sont inacceptables.*”.

<sup>2</sup> Il y a 7,4% de passoires thermiques dans le parc social vs 13,2% dans le parc privé. *Observatoire National de la Rénovation Energétique*

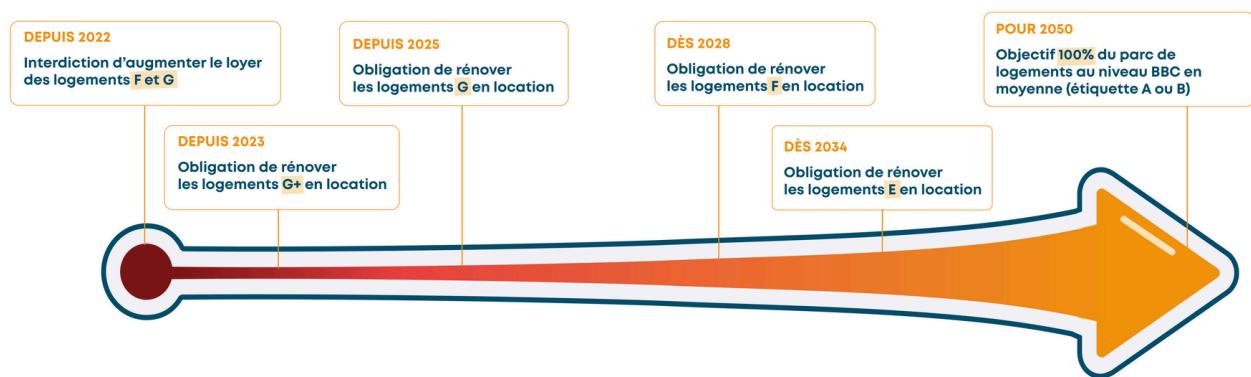
<sup>3</sup> ANCOLS, 4 ménages sur 10 du parc social souffrent de la chaleur dans leur logement en été, décembre 2024.

<sup>4</sup> [PLF 2026 : L'Union sociale pour l'habitat dénonce un niveau de prélèvements record pour les organismes Hlm et un désengagement inédit de l'Etat | L'Union sociale pour l'habitat](#)



# Obligation de rénovation : on avance, très doucement...

L'obligation de rénover les passoires thermiques mises en location fait partie des outils de lutte contre la précarité énergétique prévus par les politiques publiques. Cette mesure a été introduite par la loi Climat et résilience en 2021 qui a défini un calendrier progressif d'interdiction de location des logements fortement consommateurs d'énergie. Celui-ci a débuté en 2023 avec les pires passoires thermiques, dont le DPE était classé G+. Depuis le 1er janvier 2025, les logements G sont aussi concernés.



Au 1er janvier 2024, il y avait près de 1,7 million de logements avec une étiquette G en France (5.7% du parc).

Face à ceux qui dénoncent la dureté de cette loi, il est important de rappeler ses conditions d'application.

## → Une sortie automatique du marché de la location ? FAUX ✗

L'interdiction de location n'est pas automatique, elle dépend du recours des locataires à leurs droits. La plupart des logements indécentes restent de fait sur le marché et bien peu de locataires osent assigner leur bailleur au tribunal. Mais ils ont au moins la loi de leur côté pour demander à leur bailleur des travaux ou une modération de loyer.

## → Une interdiction stricte sans prise en compte des possibles contraintes ? FAUX ✗

Cette obligation est loin d'être inflexible, de nombreuses exceptions sont prévues. Elle ne s'appliquera pas en cas de contraintes techniques ou patrimoniales ou en cas d'un vote négatif des travaux proposés par le bailleur lors d'une assemblée générale de copropriété.

## → Un bâton, sans carotte ? FAUX ✗

Depuis 2021, les propriétaires bailleurs sont éligibles aux aides MaPrimeRénov' au même titre que les propriétaires occupants, proportionnellement à leurs revenus. Un propriétaire bailleur aux ressources intermédiaires (45 300€ pour un couple) peut se voir financer jusqu'à 45 % du coût de travaux de rénovation globale par l'Anah.

**Malgré des aides et exemptions déjà nombreuses, ces nouvelles normes font tout de même l'objet d'un fort lobbying de la part des bailleurs et de leurs représentants dans l'objectif que le gouvernement les repousse.** Une proposition de loi "visant à clarifier les obligations de rénovation" a été adoptée au Sénat cette année et devrait être discutée à l'Assemblée début 2026. Si le texte reprend des éléments déjà prévus dans les décrets, il prévoit de nouvelles exemptions : l'obligation de travaux ne s'applique pas si un plan de travaux est prévu, si le locataire fait obstacle ou si les travaux ont des "coûts manifestement disproportionnés". La discussion autour de ce texte risque surtout d'ouvrir une brèche à l'Assemblée nationale aux parlementaires qui souhaitent la suppression pure et simple du calendrier de rénovation.

**Aujourd'hui, de premiers résultats positifs sont pourtant visibles** puisque l'intérêt des bailleurs pour la rénovation semble se réveiller. D'après le bilan du 3ème trimestre de l'Anah pour 2025, les rénovations entreprises par des propriétaires bailleurs ont doublé par rapport à 2024. À Grenoble, l'Agence locale de l'énergie reçoit désormais bien plus de demandes de la part de bailleurs. À Paris, les appels de bailleurs à l'Agence parisienne pour le climat (APC) sont passés de 5 à 40% des demandes d'informations depuis l'annonce de ces obligations.



## Bail Rénov' : un programme pour accompagner le calendrier d'interdiction de location

A ce jour, Bail Rénov est déployé sur **87 départements** dont 43 couverts par des structures d'Habitat et Humanisme. Le dispositif prend fin en 2026, et mérite de gagner en notoriété pour poursuivre son déploiement.

*Bail Rénov est un programme CEE soutenu par le ministère de la transition écologique depuis 2023, qui accompagne des propriétaires bailleurs et des locataires dans la rénovation énergétique. Il est porté par un collectif d'experts du logement et de l'énergie : l'ANIL, Soliha, Habitat et Humanisme, l'UNPI, Energies demain, Casba et Sonergia. Le dispositif propose :*

- *Des informations gratuites pour les propriétaires bailleurs sur le fonctionnement et les bénéfices de la rénovation énergétique (confort du locataires, plus-value du bien, enjeux écologiques), des retours d'expériences et des orientations vers des artisans agréés.*
- *Des renseignements pour les locataires sur leurs droits et les écogestes.*
- *Un suivi des consommations énergétiques suite aux travaux réalisés par des propriétaires bailleurs, afin d'évaluer la performance énergétique réelle et nourrir les futures politiques publiques.*



habitat et humanisme

### Chiffres-clés :

- **4000 visites** réalisés aux domiciles de propriétaires bailleurs.
- Près de **800 entretiens** avec des locataires.
- **270 ateliers** collectifs animés auprès de + de 4000 propriétaires



# Le gouvernement joue au magicien avec le DPE

Alors que le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un outil essentiel de protection des locataires, celui-ci a de nouveau fait l'objet de modifications qui risquent de nuire à sa crédibilité.

Désormais bien connu du grand public, le DPE informe sur la consommation énergétique, les émissions carbone du logement et permet d'identifier les besoins en travaux. Il est obligatoire en cas de vente ou de location d'un bien depuis 2007. Mais, au cours de l'été, une réforme du DPE a modifié le coefficient de conversion entre l'énergie primaire et l'énergie finale<sup>5</sup>.

**Derrière ce terme jargonneux, c'est 850 000 logements dont la note DPE est mathématiquement améliorée, sortant ainsi du statut de « passoires thermiques », sans aucun travaux, et sans réduction du montant des factures.** Par contre, les locataires perdent leurs droits associés au fait d'habiter dans une passoire thermique (gel de loyer) et les propriétaires perdent l'incitation à rénover.

Pour justifier cette modification, le gouvernement a fait état d'un soi-disant désavantage de l'électricité par rapport au gaz dans le calcul du DPE. Mais une réforme avait déjà eu lieu en 2021 en ce sens : afin de refléter le caractère plus polluant du gaz par rapport à l'électricité, la performance d'un logement est maintenant déterminée par la plus mauvaise des deux étiquettes du DPE — celle des émissions de gaz à effet de serre ou celle de la consommation d'énergie. Le gouvernement affirme vouloir concentrer les efforts sur les logements chauffés au gaz ou au fioul. Mais **une passoire thermique reste une passoire, quelle que soit l'énergie utilisée pour la chauffer.**

« 850 000 passoires énergétiques vont disparaître... sur le papier. Pas un mur isolé, pas une facture allégée. C'est une manipulation comptable, pas une politique publique. Changer l'étiquette sans changer la réalité, c'est une trahison pour les ménages et un recul écologique. »



Damien Barbosa,  
Coordinateur du collectif Rénovons

<sup>5</sup> L'énergie primaire est celle contenue dans les ressources naturelles, avant transformation et transport. L'énergie finale est celle consommée par les utilisateurs. Pour le gaz et le fioul, l'énergie étant consommée directement sur place, la quantité d'énergie primaire utilisée est égale à la quantité d'énergie finale consommée. Pour l'électricité en revanche, on comptabilise les pertes liées au transport. Jusqu'à la réforme, il était considéré qu'1 kWh d'électricité consommée = 2,3 kWh d'énergie primaire. C'est le coefficient de conversion. Après la réforme, 1kWh d'électricité consommée = 1,9 kWh d'énergie primaire.



# Précarité énergétique d'été : une loi discutée prochainement à l'Assemblée

Le 11 juillet 2025, **une proposition de loi initiée par la Fondation pour le Logement des Défavorisés “visant à adapter les logements aux canicules et à protéger leurs occupants”** a été déposée à l'Assemblée nationale. Elle est d'ores et déjà signée par 152 député·es issus de 8 groupes politiques.

Jusqu'à aujourd'hui, la définition et le traitement de la précarité énergétique se cantonnait surtout au froid. Mais avec l'**accélération du réchauffement climatique**, déjà palpable en France, une nouvelle forme de mal-logement s'installe : la précarité énergétique d'été.

Le phénomène est massif :

- **48 % des Françaises et des Français ont souffert de la chaleur** dans leur logement en 2025 (Médiateur national de l'énergie).
- **35 % des logements sont des “bouilloires”** : leur DPE affiche la pire des trois catégories de confort d'été. (étude Pougets - Ignes, 2024).
- **3 700 personnes sont mortes** de la chaleur en 2024 et les bilans provisoires pour l'année 2025 indiquent une mortalité encore plus importante (Santé Publique France).
- Seulement **une rénovation sur 1000** financées par l'Anah chaque année intègre un geste de travaux centré sur le confort d'été du logement.

En mars 2025, le gouvernement a présenté son troisième plan d'adaptation au changement climatique (PNACC). Si la plupart des mesures vont dans la bonne direction, les échéances restent lointaines et les ressources insuffisantes. Sans direction et moyens clairs pour l'adaptation, le risque est de voir proliférer des “fausses solutions” comme les climatiseurs individuels, au fil des canicules.

Cette proposition de loi transpartisane propose des évolutions dans la loi qui permettraient que les intentions posées par le gouvernement dans le PNACC soient suivies des faits. Le texte propose de :

- **Intégrer la surchauffe du logement dans la définition** légale de la précarité énergétique et de la rénovation globale.

- **Interdire les coupures d'électricité en cas d'impayé** et les remplacer par des réductions de puissance. Cela permettrait d'assurer que, notamment pendant les fortes chaleurs, tout le monde puisse mettre de l'eau au frais ou faire fonctionner un ventilateur.
- **Créer un droit pour les locataires** de pouvoir exiger que leur propriétaire installe des volets et des ventilateurs brasseurs d'air.
- **Rendre obligatoire dans les règlements de copropriété** l'inscription du type de protections solaires installable, afin d'éviter les blocages.
- **Passer l'avis conforme des Architectes des Bâtiments de France** (ABF) pour l'installation de volets **en un avis simple**. Encore 40 % des logements en France ne sont pas pleinement équipés de volets.

Les député·es porteurs de la proposition de loi ont écrit un courrier collectif aux présidents des groupes de l'Assemblée nationale pour que le texte soit discuté lors de la prochaine niche transpartisane, qui aura lieu en janvier.



« *Cette loi est une première étape qui a le mérite de montrer que la nécessité d'adapter les logements aux canicules dépasse les clivages du Parlement. Ce n'est pas un problème pour demain, en réalité nous sommes déjà très en retard. Il y a donc urgence à légiférer.* »

Christophe Robert, Délégué général de la Fondation pour le Logement des Défavorisés



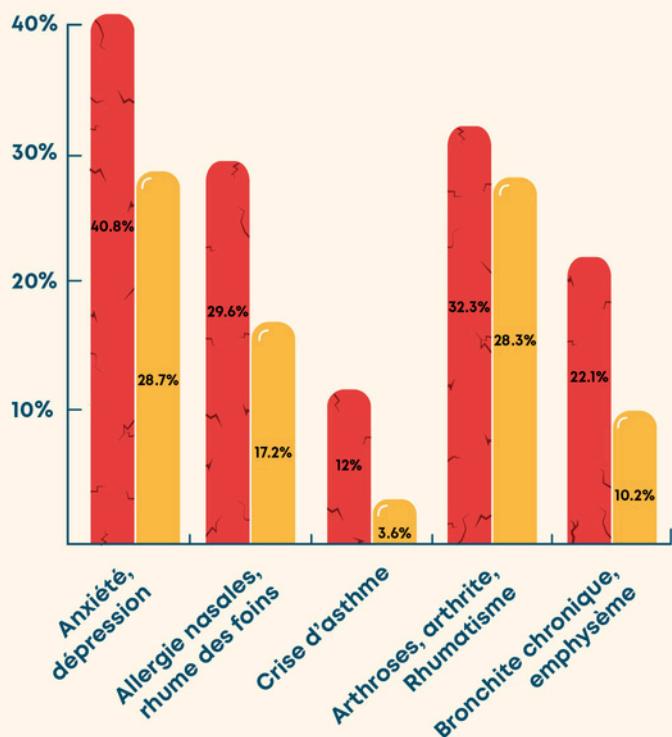
# QUAND LE LOGEMENT TUE ET REND MALADE...



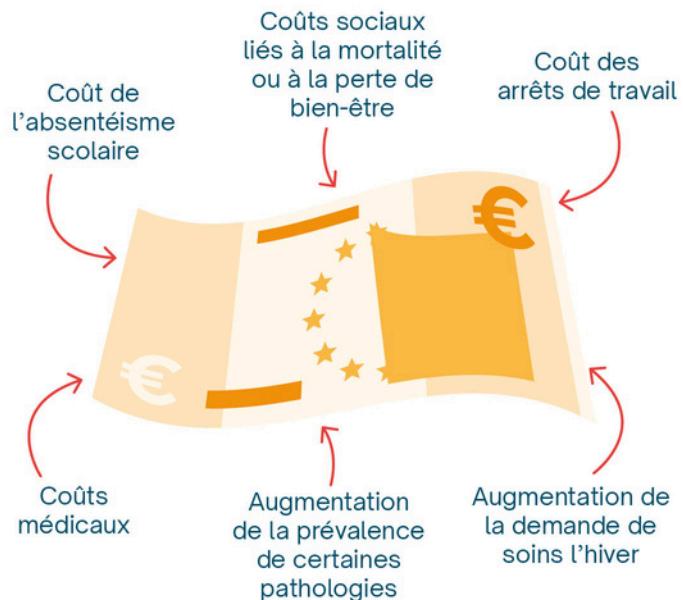
DUS À L'INEFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUE DES  
LOGEMENTS.

Soit 30%  
de la surmortalité hivernale

LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ  
ÉNERGÉTIQUE SONT EN MOINS  
BONNE SANTÉ QUE LE RESTE  
DE LA POPULATION



L'INACTION FACE À LA  
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE  
COÛTE CHER À LA SOCIÉTÉ.



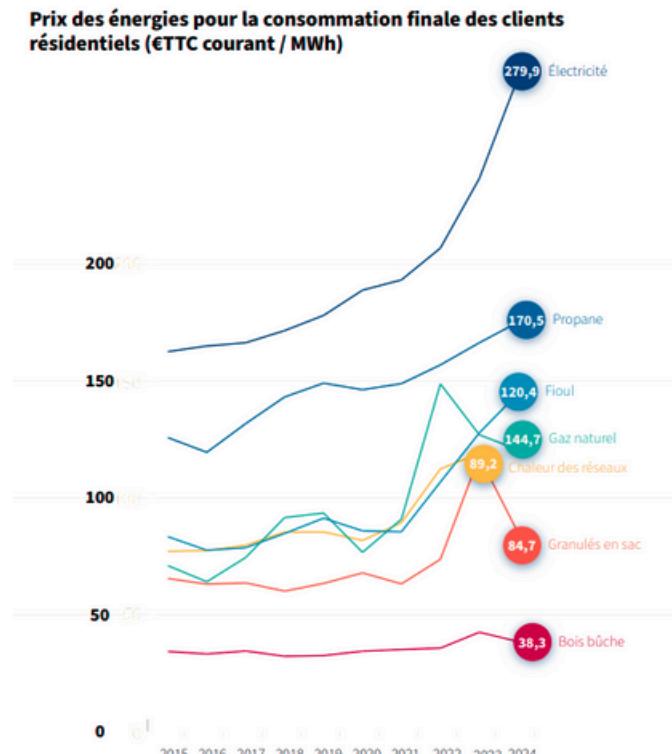
L'éradication des passoires thermiques en 10 ans ferait économiser 700 millions d'euros chaque année sur le système de soin.

SOURCES :  
France Stratégie, Scénario Rénovons 2020, étude Fondation pour le Logement des Défavorisés 2013, étude ONPE 2029.

# Vers une nouvelle crise énergétique ?

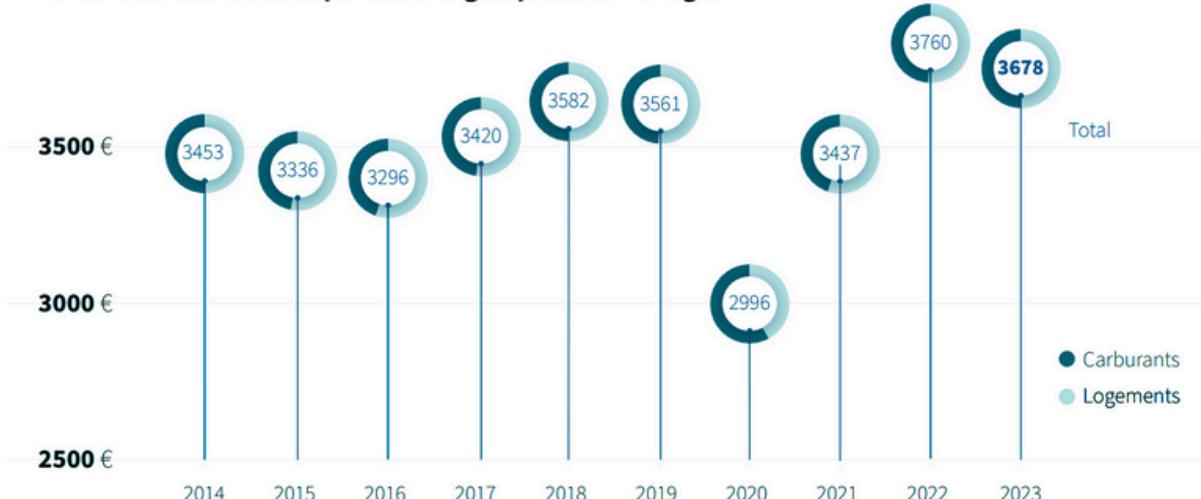


Malgré la fin de la crise énergétique liée au Covid et à la guerre en Ukraine, **les prix de l'énergie restent élevés en 2024, et même en hausse de 18% pour l'électricité**, comme le révèle le tableau de bord de l'Observatoire national de la précarité énergétique publié à l'occasion de la Journée :



Les données les plus récentes sur les factures énergétiques des ménages datent de 2023 : le montant moyen (3 678 €) était en légère baisse par rapport à 2022, mais cette baisse est portée par celle des dépenses de carburant, alors que **celles du logement ont augmenté d'1,4 %**.

**Montant et nature des dépenses énergétiques des ménages**



Malgré des prix qui restent élevés, les mécanismes de protection mis en place pendant la crise énergétique (bouclier tarifaire et chèques énergie exceptionnels) ont pris fin, et rien ne les a remplacés. **En 2025, le chèque énergie a même été envoyé avec 7 mois de retard, au mois de novembre.** Les résultats du baromètre du Médiateur national de l'énergie pour l'année 2025 parlent d'eux-mêmes : un record de personnes qui ont souffert du froid chez elles et qui ont eu des difficultés à payer leurs factures, et 87% ont déclaré que les factures d'énergie étaient un objet de préoccupation.

Les signaux pour l'avenir, sans action contraire de la part des pouvoirs publics, sont inquiétants. Pour compenser la baisse de la contribution de l'Etat au budget de la rénovation énergétique (- 500 millions pour MaPrimeRénov' en 2026), le gouvernement prévoit d'augmenter le volume des Certificats d'économies d'énergie (CEE) de 27%. **Or, le coût des CEE est entièrement répercuté sur les factures d'énergie des consommateurs.** L'UFC-Que choisir estime que les CEE coûtent entre 124 et 244 € chaque année aux ménages. Avec une augmentation de la 6ème période des CEE, ce coût pour les ménages augmenterait dans les mêmes proportions.

*« Si les CEE sont complémentaires à MaPrimeRénov', leur montée en puissance va entraîner une hausse des factures, au détriment des ménages en précarité énergétique. Dans un souci de justice sociale et de protection du pouvoir d'achat, l'UFC demande que le montant répercuté sur les factures d'énergie des ménages soit plafonné. Une réforme du dispositif devrait aussi être engagée pour garantir davantage de transparence, d'équité et d'efficacité. »*



**Marie-Amandine Stevenin,**  
**Présidente de l'UFC-Que Choisir.**

Au niveau européen cette fois, **le nouveau marché carbone sur les transports et les bâtiments (ETS 2)**, qui devrait voir le jour en France à partir de 2028, **fera également augmenter les prix de l'énergie**. Le Fonds Social pour le Climat qui y est rattaché est censé compenser les hausses de prix pour les ménages en précarité énergétique. Mais son montant est très largement insuffisant et, pour le moment, la France a fait le choix de ne pas transposer la directive. Le gouvernement doit, en urgence, adresser la question de l'abordabilité de l'énergie pour toutes et tous, accompagner la sobriété, et anticiper les échéances à venir, **au risque de créer toutes les conditions pour une crise des gilets jaunes du logement.**

SANS MESURE SOCIALE COMPENSATOIRE,  
LES PRIX DE L'ÉNERGIE POURRAIENT EXPLOSER  
DANS LES ANNÉES À VENIR. L'ÉTAT DOIT PROTÉGER  
LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE.



**PRIX  
DE  
L'ÉNERGIE**



Le 18 novembre, mobilisons nous ensemble contre la précarité énergétique.

# Témoignages



## → Aïcha, locataire à Montpellier.

Aïcha vit avec sa fille de 16 ans. Elle touche le RSA et a connu des difficultés financières suite au décès de son mari. « *J'ai eu des soucis pour payer mes factures d'électricité alors j'ai fait appel à mon assistante sociale.* »

Le CCAS l'a orientée vers le Slime, un programme CEE portée par Cler Solutions et destiné à accompagner les ménages en situation de précarité énergétique.

Pour mieux intégrer ses dépenses d'énergie dans son budget restreint, ses factures d'électricité ont été mensualisées. Eligible au chèque énergie, elle vient de recevoir une aide de 177 euros, de quoi absorber deux mensualités. Aïcha et sa fille ont par ailleurs bénéficié de conseils et de petits outils pour adopter les bons gestes et faire des économies d'énergie au quotidien.

La conseillère Slime a également repris contact avec l'assurance d'Aïcha après un dégât des eaux. « *J'avais un parquet très sale, plein de moisissures.* » Il lui a été proposé de faire intervenir les Compagnons Bâtisseurs pour assurer quelques travaux de rénovation. « *Le parquet a été remplacé. J'ai participé à la peinture avec l'artisan, ma fille aussi, c'était sympa. Aujourd'hui on est très bien et ma fille ne demande plus à changer d'appartement !* »

## → Tony, propriétaire dans l'Orne.

« *C'est une horreur cette baraque, je me sens pas chez moi.* » Tony est veuf avec deux adolescents. Il est propriétaire d'une maison des années 60 particulièrement énergivore. Il y a fait faire de nombreux travaux d'isolation mais les artisans qui sont intervenus n'étaient pas compétents voire malhonnêtes, et il s'est enlisé dans la précarité énergétique.



« *La chaudière qu'on m'avait installée ne marchait plus après deux ans alors j'ai chauffé avec des grille-pains et j'en avais pour 600 euros de chauffage par mois en ne chauffant pas tout.* »

Il a fini par se tourner vers Inhari qui accompagne les propriétaires dans la rénovation de leur habitat. Après le remplacement de sa chaudière un dossier a été monté pour des travaux extérieurs.

Inhari est partenaire de la Fondation pour le Logement des défavorisés dont le programme SOS Taudis vise à soutenir les propriétaires occupants en habitat indigne, en finançant le reste à charge de travaux de rénovation.

Tony va bénéficier de travaux d'ampleur. Le chantier démarrera au printemps 2026.



### → Stéphanie, propriétaire à Arras

Stéphanie et sa famille ont acheté une maison du début du XIXème siècle. Habitée lors de leurs visites en été, elle paraissait propre, mais à leur installation en novembre ils découvrent l'envers du décor.

« *Il y avait de l'humidité partout, des fissures au plafond, des champignons dans les murs, des fuites dans le garage, et puis l'électricité n'était pas aux normes et la chaudière est vite tombée en panne. On avait estimé les travaux à 12 000 euros, c'était en réalité 60 000 euros qu'il fallait mettre, et on ne pouvait pas du tout les sortir. Grâce à MaPrimRenov, on a pu faire remplacer la chaudière, mais à défaut d'une bonne isolation, on passait une tonne de pellets par mois ! Les factures s'ajoutaient et on était à deux doigts du surendettement.* »

Stéphanie se tourne alors vers une assistante sociale qui lui parle du programme Territoire Zéro Exclusion Énergétique. Déployé dans une quinzaine de territoires pilotes en France pour l'instant, il vise à accompagner tout type de ménages, accédants à la propriété, familles, seniors qui doivent adapter leur logement, dans des projets de rénovation énergétique global, par le biais d'un opérateur. Pour Stéphanie et sa famille il s'agit du Réseau Éco Habitat.

« *On est très bien accompagnés et on a vraiment travaillé en équipe. De se dire qu'on sera bientôt dans une maison beaucoup plus saine c'est la lueur au bout du tunnel.* »



Nous sommes allé·es à la rencontre de personnes concernées pour leur donner la parole et montrer les solutions qui existent. Vous pouvez retrouver la série de vidéos "Les visages de la précarité énergétique" sur notre site internet.

[VISIONNER LES TÉMOIGNAGES](#)

L'ÉTAT PRÉTEND LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ALORS QUE LE MONTANT DU CHÈQUE ÉNERGIE N'A PAS AUGMENTÉ DEPUIS... 6 ANS!

POUR VRAIMENT NOUS PROTÉGER,  
LE MONTANT DU CHÈQUE ÉNERGIE  
DEVRAIT ÊTRE TRIPLEMENT



18  
nov  
2025

JOURNÉE  
CONTRE LA

**PRÉCARITÉ  
ÉNERGÉTIQUE**

Le 18 novembre, mobilisons  
nous ensemble contre la  
précarité énergétique.



# 180 événements à travers toute la France

Cette année encore, des dizaines d'organisations participent à la Journée contre la précarité énergétique à travers des rencontres, des ateliers, des stands, des visites de chantier... À la fois destinés au grand public et aux professionnels du secteur.



## PROGRAMME COMPLET



### Soirée contre la précarité énergétique

Prises de parole de Christophe Robert de La Fondation pour le Logement des Défavorisés; Damien Barbosa de Rénovons; Kelly Vaz Semedo de GHETT'UP; Luc Ginot de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France; Suzanne de Cheveigné de l'Association Nationale Compagnons Bâtisseurs; Nicolas Nace de Greenpeace France; Locataires Ensemble.

Projection de témoignages, quizz, peinture live et tombola.

*Paris 10<sup>e</sup> - Point Ephémère - 200, quai de Valmy  
18 novembre - de 19h à 22h*

### Ateliers collaboratifs

Organisés par la Maison départementale de l'habitat : fresque de la précarité énergétique, atelier AutoDIAG, quizz sur l'énergie, la rénovation et l'écologie.

*Le Puy-en-Velay (43) - Site Bon Pasteur - 10 rue de Vienne  
18 novembre - de 9h30 à 16h*

### Visite de chantier avec les Compagnons Bâtisseurs

Visite d'un chantier de rénovation énergétique performante en auto-réhabilitation accompagnée chez un ménage propriétaire occupant.

*Saint-Roman (26) - 136, montée des Platanes  
18 novembre - de 18h à 19h30*

### Lancement du programme Energie Solidaire Bretagne

Face aux besoins croissants sur le territoire (un ménage breton sur cinq, soit 303 300 ménages, est considéré comme vulnérable aux dépenses énergétiques, avec une forte concentration de la précarité énergétique dans les territoires ruraux), la Région Bretagne expérimente une régionalisation du programme Energie Solidaire.

*Rosteren (22) - Salle des fêtes - Esplanade des Justes parmi les Nations  
18 novembre - 14h*

### Matinée Economies d'énergies

Organisée par le département des Pyrénées-Orientales.

*Thuir (66) - Maison du Citoyen Marcel Bourrat - 1, rue Pierre Semard  
18 novembre - de 9h30 à 12h*

## **Fin de chantier d'une rénovation globale**

Le programme "Chauffe-toi" a pour but de permettre aux propriétaires occupants de passoires thermiques de réaliser des travaux de leur habitat. Il est porté par 3 associations complémentaires pour répondre à un besoin d'accompagnement global renforcé, à la fois technique, social, financier et humain.

*Tuffalun (49)*

*19 novembre – de 17h à 18h*

## **Plénière de l'Observatoire de la précarité énergétique à Paris**

Un an après son lancement lors de la dernière JCPE, l'OPE-Paris validera son premier rapport d'activité qui tire ses premiers enseignements et présentera son plan d'action 2026.

*Paris (75) - Académie du Climat - 2 place Baudoyer*

*17 novembre – de 14h30 à 17h30*

## **Lutte contre la précarité énergétique : les 10 ans du Bricobus**

Le Bricobus, dispositif d'intervention mobile, célèbre ses 10 ans d'engagement au service des habitants. Depuis sa création, il agit concrètement pour lutter contre la précarité énergétique à travers ses multiples formes d'intervention.

*Montargis (42) - 16 rue Carnot*

*18 novembre – de 10h30 à 13h*

## **Femmes et hommes : tous égaux face à la précarité énergétique ?**

L'association Gefosat et le CCAS de Montpellier vous convient à une journée d'échanges et d'ateliers.

*Montpellier (34) - Espace Gisèle Halimi - 35 Rue de la Haye*

*18 novembre – de 10h à 16h30*

## **Atelier "Bail Rénov" à destination des propriétaires bailleurs**

Cette réunion gratuite et ouverte à tous les propriétaires bailleurs du territoire permet d'apporter conseils et informations actualisés sur la rénovation et la performance énergétique de leurs logements, mais aussi sur leurs droits et obligations. Par SOLIHA Cantal et l'ADIL du Puy-de-Dôme.

*Maurs (15) - Salle de réunion Maison France Services - 3 Place du 11 novembre*

*17 novembre – de 18h à 20h*

## **Électricité, le montant de la facture : Face aux constats, passons à l'action !**

Projection suivie d'un débat autour de la question de l'accès à l'énergie des ménages les plus modestes avec Didier LE BUHAN, Vice président de l'ALEC en charge de la précarité énergétique, Sophie RICARD, Architecte, urbaniste et cofondatrice de La Preuve par 7 et Robin EHL, Chargé des plaidoyers à OXFAM France.

*Saint-Brieuc (22) - Cinéma Club 6 - 40 Boulevard Clémenceau*

*17 novembre – à 20h*

## **Balade thermique dans les rues de Hazebrouck**

Le Syndicat Mixte Flandre et Lys vous propose ce 18 novembre 2025 à partir de 8 h 45, une balade thermique. Au travers de ce trajet dans les rues de Hazebrouck, vous découvrirez via des clichés thermiques les déperditions énergétiques de différents types d'habitations et locaux.

*Hazebrouck (59) - 222 bis rue de Vieux Berquin*

*18 novembre – de 8h45 à 10h30*

# LE COMITÉ DE PILOTAGE



Le **réseau Cler** est une association nationale, agréée pour l'environnement, qui rassemble près de 300 structures professionnelles engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique juste et ambitieuse. Son ambition : accélérer la transition énergétique à toutes les échelles.

[En savoir plus](#)

**Cler solutions** est une filiale du réseau Cler qui accompagne les territoires pour une transition énergétique juste. Elle développe des programmes comme le Slime pour lutter contre la précarité énergétique.

[En savoir plus](#)

**Énergie Solidaire** est un Fonds de dotation qui contribue à la lutte contre la précarité énergétique en collectant des dons auprès des consommateurs et producteurs d'énergie, afin de soutenir les associations qui luttent sur le terrain auprès des ménages en situation de précarité énergétique.

[En savoir plus](#)



La **Fondation pour le Logement des Défavorisés**, reconnue d'utilité publique depuis 1992, lutte depuis plus de 30 ans pour que toute personne ait accès à un logement digne. Elle accueille des personnes sans-abri dans plus de 30 structures et leur permet de se reconstruire dans ses pensions de famille. Chaque année, elle finance plus de 1 000 projets de lutte contre la pauvreté et met tout en œuvre pour peser sur le débat public en proposant des solutions pour éradiquer les fléaux du mal-logement.

[En savoir plus](#)



Depuis plus de 60 ans, les **Compagnons Bâtisseurs** accompagnent les personnes les plus fragiles dans la rénovation ou la construction de leur logement, en proposant des solutions concrètes autour de l'amélioration de l'habitat par l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA).

[En savoir plus](#)



**Dorémi** est une entreprise solidaire qui travaille à rendre accessible la rénovation complète et performante des maisons. Elle agit en lien étroit avec les collectivités et le réseau FAIRE en les formant à la dynamique pour qu'ils accompagnent les propriétaires dans leur projet.

[En savoir plus](#)



Crée en 1934, la **Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies** (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics. Elle regroupe à la fois des collectivités qui délèguent les services publics à des entreprises et d'autres qui gèrent elles-mêmes ces services (régies, SEM, coopératives d'usagers...).

[En savoir plus](#)



Créé en 1976, le **GERES** est une ONG de développement qui œuvre, en Afrique et en Asie à l'amélioration des conditions de vie et qui lutte contre les changements climatiques et leurs impacts.

[En savoir plus](#)

## GREENPEACE

**Greenpeace** est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle concentre son action sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre ainsi que sur la protection des écosystèmes qui agissent comme des puits de carbone.

[En savoir plus](#)



Depuis plus de 35 ans, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, **Habitat et Humanisme** agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux.

[En savoir plus](#)



**Hope Chaire d'Excellence**, créée par la Fondation Grenoble INP et ses partenaires, développe un travail collaboratif technique, sociologique et organisationnel entre universitaires, acteurs économiques, industriels, publics et privés, autour des enjeux liés à la précarité.

[En savoir plus](#)



L'Association **négaWatt** est née en 2001 de la volonté d'un collectif d'experts indépendants praticiens de l'énergie de promouvoir un système énergétique plus soutenable.

[En savoir plus](#)



Créé en mars 2011, **l'Observatoire National de la Précarité Energétique** est un outil de suivi et d'analyse de la précarité énergétique et des dispositifs existants. Il apporte des éléments d'aide à la décision aux services de l'Etat, de ses agences, des collectivités territoriales, des fournisseurs d'énergie et de l'ensemble des associations et des professionnels œuvrant dans le domaine.

[En savoir plus](#)



Lancé en janvier 2009, le **Plan Bâtiment Durable** fédère des acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur.

[En savoir plus](#)



Animé par le réseau Cler, le réseau **RAPPEL** mobilise depuis 2007 les acteurs autour de la prise en compte du phénomène de la précarité énergétique. Son but est de mettre en relation et d'aider les structures qui cherchent à apporter des solutions préventives et curatives durables à la précarité énergétique.

[En savoir plus](#)



Débutée en 2016, l'initiative « **Rénovons !** » est une vaste alliance regroupant les forces vives de la société civile en France, au sens large, engagées en faveur de l'efficacité énergétique grâce à la rénovation énergétique des logements.

[En savoir plus](#)



**Réseau Éco Habitat** agit pour l'amélioration thermique de l'habitat. Sa mission est de faciliter toutes les démarches auprès des familles qu'il accompagne, en préconisant des solutions techniques et financières qui permettront de faire aboutir leur projet de rénovation et de faire des économies d'énergie.

[En savoir plus](#)



**SOLIHA**, Solidaires pour l'Habitat, est le premier acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale. Ses associations sont toutes agréées « service social d'intérêt général » par l'État pour leurs activités en faveur des personnes défavorisées.

[En savoir plus](#)



**STOP Exclusion Énergétique** est un collectif multi-acteurs de 60 membres et partenaires qui lutte contre la grande précarité énergétique.

[En savoir plus](#)



Depuis plus de 70 ans l'**UNIOPSS** défend le secteur non lucratif de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix des associations sanitaires et sociales, acteurs dynamiques engagés au service des personnes vulnérables et fragiles (personnes âgées, personnes malades, en situation de handicap, de précarité, jeunes en difficulté).

[En savoir plus](#)

## LE COMITÉ DE SOUTIEN

Crée en 2024, le comité de soutien à la Journée est constitué d'organisations et de collectivités extérieures au comité de pilotage mais engagées officiellement dans l'initiative et dans la lutte contre la précarité énergétique.



# SILENCE ÇA COUPE !

Cette année, 204 000 foyers ont été privés d'électricité.  
Interdire les coupures d'électricité est une question de **dignité humaine**.



18  
nov  
2025 JOURNÉE  
CONTRE LA  
PRÉCARITÉ  
ÉNERGÉTIQUE

Le 18 novembre, mobilisons nous  
ensemble contre la précarité  
énergétique

